



**Fédération Française des Médailleurs, de la Jeunesse,  
des Sports et de l'Engagement Associatif**

Sous le Haut Patronage de Monsieur le Président de la République  
Et du Ministère de la Jeunesse et des Sports  
Reconnue d'utilité publique le 9 juillet 1958

**Comité Départemental de Maine et Loire**

**M.J.S.E.A.**

Siège administratif : Maison des Sports - 7, rue Pierre de COUBERTIN  
49130 Les PONTS de CÉ - cd49mjs@orange.fr

Siret : 420 854 473 00022 - RNA : W 49 100 4042

**MÉMOIRE de PROPOSITION pour  
la MÉDAILLE du Mérite DÉPARTEMENTAL**

Proposé par : .....

Qualité du (de la) proposant(e): .....

**Médaille proposée** (*rayez les mentions inutiles*) :

Bronze – Argent – Or

**A/ IDENTITÉ de la PERSONNE PROPOSÉE**

Prénom : .....

Nom : .....

Adresse : .....

Date de naissance : .....

**B/ PARCOURS dans l'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE (dates, fonctions...)**

1. Parcours électif au sein d'associations ou de clubs

Dates	Intitulés des responsabilités et identification de l'association ou du club (nom, ville...)

2. Parcours technique au sein d'associations ou de clubs

Dates		Intitulés des responsabilités et identification de l'association ou du club (nom, ville...)

3. Autres parcours en lien avec la jeunesse, les sports et l'engagement associatif

Dates		Intitulés des responsabilités et identification des structures (nom, ville...)

**AVIS MOTIVÉ du (de la) PROPOSANT(E) :**

**DATE, SIGNATURE et TAMPON** (si le proposant est un : Club – Comité)

..... / ..... / .....



**Rappels sur la médaille d'honneur départemental**

*Cette médaille, créée par Le Comité 49 M.J.S.E.A. est exclusive et sert à récompenser des bénévoles (jeunes et moins jeunes) qui n'ont pas encore suffisamment d'années de bénévolat pour pouvoir être récompensés par une médaille ministérielle.*

*Une participation financière de **10 €** est demandée pour la fabrication de la médaille.*